

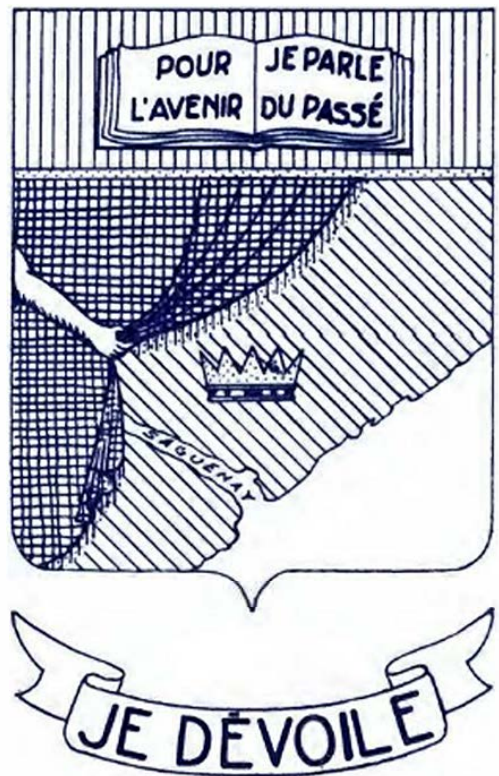
# SAGUENAYENSIA

Volume 5 – Numéro 4  
Juillet–Août 1963

Revue

de la

Société Historique  
du Saguenay





## Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

### Recherche

- La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

### Règles d'utilisation

- Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

### Bases de données en ligne

- Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données<sup>1</sup> de la Société historique du Saguenay au [www.shistoriquesaguenay.com](http://www.shistoriquesaguenay.com) :
  - Publications en ligne
  - Archives en ligne
  - Bibliothèque en ligne
  - Images en ligne
  - Capsules historiques
  - Et autres

### Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

<sup>1</sup> Les bases de données disponibles peuvent varier.



# Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume V — Numéro 4

Juillet—Août 1963

## SAGUENAYENSIA

Directeur : Mgr Victor Tremblay

Administrateur : M. J.-Eugène Houde

Trésorier : M. J.-Henri Bouchard

Représentant : M. Gérard Doucet  
Tél.: 543-5461

Adresse :

Au Petit Séminaire, Chicoutimi  
Tél.: Région 418, Numéro 549-2805

AVIS — Nous prions nos amis, membres, abonnés et annonceurs, de bien vouloir pardonner le retard de la présente livraison, dû à une grève chez l'imprimeur.

### LA DIRECTION

Imprimeur :

Montminy Ltée  
139 est, Racine, Chicoutimi

Prix de l'abonnement: \$3.00 par an.

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

## SOMMAIRE

Editorial .....	73
Mgr Alphonse Plourde — Mgr Victor Tremblay .....	74
Une excursion sur le Lac Saint-Jean..	75
Le Saguenay dans la cartographie — Mgr Victor Tremblay .....	76
Questions et réponses : Le pont de Sainte-Anne. ....	82
Les mariages de la région — Léonidas Bélanger .....	83
Mémoire d'un ancien — Antoine Hudon .....	87
Un Écossais devenu Indien — Mgr René Bélanger .....	89
Charade .....	90
Le maringouin — Henri de Puyjalon .....	91

## LE DEVOIR DE SE RENSEIGNER EN HISTOIRE

On n'est pas obligé de tout savoir. La science universelle est une chose impossible et il faut en prendre son parti. Un humoriste a bien formulé la conséquence de cette déficience humaine; "Nous sommes tous des ignorants, avec cette différence que nous n'ignorons pas tous les mêmes choses."

Mais il y a des choses qu'il faut connaître. Il faut que tout homme connaisse le but de son existence et les moyens nécessaires pour atteindre ce but et pour faire sa vie telle qu'elle doit être vécue. Ce minimum est la base même de l'éducation et personne n'est excusable de ne pas l'acquérir, à moins d'incapacité réelle.

Il faut aussi que sur les choses de son métier, de sa profession et des fonctions qu'il assume chacun soit renseigné suffisamment pour en bien remplir les devoirs. C'est ce qu'on appelle la compétence et on a le droit de l'exiger avec une rigueur proportionnée aux conséquences qui en peuvent résulter.

En plus, il y a un minimum de connaissances diverses indispensable pour être à la hauteur de sa condition d'homme et de membre de la société, et aussi pour être en état de donner une bonne mesure dans le domaine de sa compétence particulière.

Ce qui manque sur ces points doit être taxé d'ignorance, d'infidélité au devoir de se renseigner, et on est en droit de le reprocher à ceux qui en sont coupables. Le reste de ce qu'on peut apprendre est souhaitable et conforme au devoir qui incombe à chacun de se développer, de se cultiver pour acquérir le maximum de valeur dont il est capable; mais on ne peut pas tenir à chacun un compte rigoureux des déficiences en ces matières de complément ou d'agrément.

Il y a cependant une matière que personne ne devrait se permettre de ne pas connaître suffisamment: c'est l'histoire, spécialement celle du milieu où il exerce son activité. Chacun est le continuateur d'un passé dont il est issu et dont il a le devoir de prolonger les effets dans le sens de sa marche, de sa destinée.

L'histoire c'est la réalité à laquelle l'homme appartient; s'il n'en est pas conscient il est inapte à remplir adéquatement son rôle. Celui qui ignorerait tout de l'histoire du milieu où il vit, pays ou village, serait comme quelqu'un qui a perdu la mémoire, qui voit ce qui l'entoure sans y rien comprendre, qui ne sait pas d'où il vient ni où il va, ni pourquoi il est là et qui conséquemment ne peut pas décider dans quel sens aller. L'empereur Napoléon disait que la connaissance de l'histoire est la première science d'un véritable homme d'Etat. On peut dire la même chose, proportion gardée, de tout citoyen en pays démocratique, car il participe à la direction de l'Etat.

C'est donc une erreur très dommageable de faire fi de l'histoire, de s'en désintéresser, de la regarder comme chose de luxe réservée à quelques amateurs; c'en est une plus grave encore d'assumer des responsabilités sociales ou politiques sans l'étudier suffisamment pour être éclairé.

La Direction

## Mgr Alphonse Plourde, P. D.



Nous avons à inscrire dans les annales de la Société Historique du Saguenay, qui reflètent celles de la région, la disparition de notre fidèle et dévoué collaborateur Monseigneur Alphonse Plourde: une perte dont l'importance ne peut être mesurée que par ceux qui ont vu de près à l'oeuvre cet homme à l'action méthodique et continue qui savait réaliser sans bruit et à la perfection une tâche immense, délicate et difficile.

Nous extrayons d'un communiqué de l'Evêché les notes suivantes sur sa carrière.

"Monseigneur Alphonse Plourde, prélat domestique, procureur à l'évêché de Chicoutimi, est décédé subitement à Saint-Jérôme samedi le 13 juillet. Il était âgé de 56 ans.

"Mgr Alphonse Plourde, fils du docteur François Plourde et de Odélie Ouellet, décédés, est né à Saint-Jérôme le 1er septembre 1907. Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire et ses études théologiques au Grand Séminaire de Chicoutimi. Il a été ordonné prêtre en la cathédrale de Chicoutimi par Son Excellence Mgr Charles Lamarche, le 30 mai 1931. Après quelques mois de vicariat à la Cathédrale, il était nommé à l'évêché de Chicoutimi, où il a exercé les fonctions de secrétaire et de cérémoniaire de 1931 à 1940, de chancelier de 1940 à 1945, puis de procureur de 1945 à 1963. Tout en remplissant ses fonctions à l'évêché, Mgr Plourde était directeur diocésain de l'Oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi. De 1934 à 1945 il avait exercé les fonctions d'aumônier chez les RR. SS. Antoniennes de Marie. En 1955 on lui avait confié la construction de l'évêché.

"Son Excellence Mgr Georges Melançon nommait Mgr Alphonse Plourde chanoine honoraire le 20 août 1952 et chanoine titulaire le 20 janvier 1953; et le 14 février 1957, Sa Sainteté Pie XII lui conférait la dignité de Prélat domestique.

"Mgr Alphonse Plourde était le frère de M. Francis Plourde, décédé, de MM. Henri et Maurice Plourde de Lévis, de M. l'abbé René Plourde, prêtre, des Soeurs Marie-de-l'Immaculée-Conception, ursuline, décédée, et Marie-Raphaël, antonienne de Marie, de madame François Boudreault de Chicoutimi."

Pour la Société Historique du Saguenay, Mgr Alphonse Plourde a été un des fondateurs, en 1934. Depuis ce moment il a été le plus assidu des collaborateurs. Sur un total de 483 réunions des directeurs de la Société, on peut compter sur les doigts celles auxquelles il n'a pas assisté. Il n'a jamais manqué une occasion de rendre service à la Société et si des conditions particulières l'ont empêché de rédiger des travaux d'histoire, il a invariablement répondu à tout ce qu'on attendait de lui, soit dans le travail de recherche ou de classification, soit dans les démarches qui lui étaient demandées. Il était présent à la dernière réunion de la Société, le 18 juin, et c'est lui-même qui nous a conduits au Poste de Métabetchouan pour étudier l'état du monument lors de la dernière visite que nous y avons faite avant sa mort.

Ses connaissances étendues et variées, toujours précises et exactes, nous ont très souvent rendu service. Sa modestie et sa réserve autant que les exigences de ses fonctions à l'évêché nous ont forcés bien malgré nous à le laisser au second plan; il a cependant accepté plus d'une fois la vice-présidence de la Société et la tâche de membre de l'exécutif, charges qu'il remplissait encore. L'aménité de son caractère rendait les contacts et la collaboration extraordinairement faciles et agréables.

Une des notes caractéristiques de Mgr Plourde c'est son habileté à concevoir et à réaliser un travail difficile et la perfection qu'il savait mettre dans le détail comme dans l'ensemble de l'exécution. On en trouve une preuve dans la construction de l'édifice de l'évêché, mais chacun de ses travaux, dans tous les genres, en est une autre; ces preuves marquent sa carrière.

Nous regardons comme un devoir de justice de rendre hommage à ce dévoué collègue, qui est à la fois un des plus anciens et le plus fidèle de nos collaborateurs.

**Victor Tremblay, P.D.**  
président de la Société  
Historique du Saguenay.

## UNE EXCURSION SUR LE LAC SAINT-JEAN

C'est un fait historique — de la petite histoire, sans doute, mais qui devait rester gravé dans la mémoire à ce point qu'on l'y retrouve après 69 ans.

Le 6 juin 1894, tout le personnel du Séminaire de Chicoutimi, maîtres et élèves du Grand et du Petit Séminaire, auxquels s'étaient joints le vicaire général F.-X. Belley, les abbés Georges Bilodeau et Eugène Frenette, plusieurs anciens élèves parmi lesquels J.-A. Guay et le chanteur Joseph Lachance — au total 164 personnes et une fanfare, montaient par train spécial à Roberval en pique-nique. C'était la première aventure du genre. (1)

On doit à une plume consciencieuse, celle de Lionel-D. Lemieux, alors élève de Belles-Lettres, la chronique de cette excursion. Le programme comportait une promenade sur le lac Saint-Jean de Roberval aux îles des Décharges à bord du bateau palais MISTASSINI. Nous citons ce qui concerne cette partie de l'excursion.

\* \* \*

A onze heures, Roberval se dessinait dans le lointain sur la rive du lac aux eaux bleues, et peu d'instant après nous y arrivons. Il y avait peu de monde à la station; mais M. le Curé et M. le Chapelain des Ursulines étaient venus nous y rencontrer.

En rang et quatre de front, nous nous rendons à l'église, où nous saluons du chant de l'*Ave maris stella* Notre-Dame du lac Saint-Jean. Puis, après de courts arrêts en face du presbytère et du couvent des Ursulines, nous prenons la rue qui conduit au quai. Aux chants joyeux que nous faisons entendre, aux sons de la fanfare, tout le monde apparut aux portes et aux fenêtres. Bientôt nous foulions le pont du superbe bateau à vapeur le Mistassini, d'où nous acclamions M. Scott, le digne gérant de la compagnie de Navigation du lac Saint-Jean. MM. les abbés Lizotte et Th. Marcoux, ainsi que MM. Bilodeau, Scott, Otis et quelques autres citoyens de Roberval, nous font l'honneur de nous accompagner. Le bateau, en se détachant du quai, longea le rivage jusqu'à la Pointe-Bleue, puis se dirigea vers le large. Le spectacle était vraiment féérique en ce moment. Roberval, orgueilleux de soutenir sa renommée, semblait vouloir étaler en cette circonstance toute la beauté de son site. Sur les bords du lac, nous pouvions apercevoir le presbytère, qui élevait fièrement dans les airs son toit resplendissant; le couvent des Ursulines, plus imposant, dominait coquettement de loin les ondes qui venaient, lentes et molles, s'effacer sur le rivage; l'Hôtel Roberval, avec ses nombreuses tourelles, étalait sa gracieuse structure, sa vaste étendue; plus loin paraissaient les grandes scieries à vapeur . . . Plus

près de nous, sur une pointe qui s'avance dans le lac, se trouve une manufacture dont les travailleurs saluèrent notre passage en nous envoyant des bravos sur les ailes du vent. Le bateau répondit; une locomotive, passant alors dans le village, fit à son tour écho de sa voix puissante. Ce fut un terrible concert qui fit frémir les eaux tout autour de nous.

Pendant que, émerveillés, nous tenions les yeux tournés, vers cette plage où respirait le bonheur, la vie et l'activité, un frugal repas avait été préparé. La gaieté l'assaisonna, la faim fit le reste: car, il faut l'avouer, l'estomac de plusieurs commençait à crier famine.

Ensuite, nous montâmes sur le pont. Quelques minutes après, nous nous trouvions tous assis encerclés, sur l'arrière du bateau. On avait improvisé un concert en règle. Il y eut chants, graves et comiques, et déclamations. D'abord la chanson toujours belle, toujours admirable, *La mer*, rendue à la perfection par M. Joseph Bernier, dont le talent ne peut certainement être contesté, servit d'ouverture. Une chanson avec chœur, dont notre confrère Jean Bergeron était l'auteur, suivit. Nous eûmes ensuite le plaisir d'entendre MM. Ladislas Otis et Joseph Lachance, anciens élèves du Séminaire de Chicoutimi, qui surent retrouver leur gaieté écolière. MM. Alphonse Huard, Adrien Ouellet, dans leurs chansons comiques, trouvèrent, eux aussi, le secret de dérider l'auditoire et principalement deux Anglais de Londres, embarqués avec nous. M. Onésime Tremblay déclama avec l'entrain qu'on lui connaît le monologue intitulé *Barbasson*, et M. Uldéric Tremblay nous ramena au sérieux en disant en maître le morceau tragique *Le pressentiment*.

En ce moment on signale les îles de la Grande Décharge. Ce sont de véritables nids de fleurs perdus au milieu des flots. L'ancre fut jeté quelques instants au milieu de cet Venise de verdure; et nous primes le chemin du retour, laissant derrière nous l'île d'Alma et les habitations de la Rivière à la Pipe. Bientôt nous revîmes devant nous le Poste de la Baie d'Hudson, la chapelle des Sauvages et le juniorat des RR. PP. Oblats. La vue de la chute Ouiatchouan, se précipitant de la montagne qui bornait l'horizon, et de quelques ciseaux tournoyant au-dessus de nos têtes puis Roberval sortant de l'onde, tinrent notre attention éveillée jusqu'à notre débarquement, qui s'effectua au milieu des cris enthousiastes de la foule accourue sur le quai. Il était environ cinq heures et demie du soir. Nous nous dirigeâmes aussitôt vers le train qui stationnait en face du débarcadère (2), et nous reprîmes, enchantés de notre excursion sur le lac, la route de la patrie.

(1) Elle devait se répéter le 6 juin 1901.

(2) La voie ferrée se prolongeait jusqu'au quai.

# Le Saguenay dans la cartographie

de 1536 à 1600

Les cartes géographiques font partie de la documentation de l'histoire. Souvent révélatrices, parfois déconcertantes elles sont toujours un appoint important dont il faut tenir compte.

Pour l'histoire des temps primitifs du Saguenay les cartes jouent le rôle de témoins; elles apportent une preuve décisive de l'existence d'un territoire particulier appelé *Saguenay* et de la situation de ce pays. Les collections de la Société Historique du Saguenay contiennent déjà à elles seules 67 cartes où la région du Saguenay est expressément indiquée par son nom et là où elle se trouve. La série de ces cartes couvre une période d'exactly 250 ans — de 1536 à 1786 — dans les temps qui ont précédé la colonisation de la région. Elle constitue une documentation vraiment remarquable d'exactitude et de continuité.

Ces cartes fournissent en plus des données fort précieuses pour l'histoire de la toponymie de cette partie du pays. Elles devancent, remplacent ou complètent les textes écrits. Elles présentent des noms qui sont restés fidèlement attachés aux

lieux qu'ils désignaient à l'origine, d'autres qui sont disparus, tombés dans l'oubli, ou qui ont changé de forme, quelques-uns qui ont passé à d'autres lieux. Elles posent ainsi des problèmes parfois complexes, qui provoquent les recherches.

Nous étudions ici les cartes où apparaît le nom *Saguenay* comme désignation de région. Nous limitons cette étude à la période de 1536 à 1600, dont l'histoire a été faite dans les articles précédemment publiés dans la revue SAGUENAYENSIA (1), escomptant la compléter plus tard lorsque les renseignements fournis par l'histoire permettront d'expliquer plus facilement les développements de la cartographie.

1. La première carte où apparaît le nom de la région du Saguenay est celle qui fait suite au deuxième voyage de Jacques Cartier (1535-1536). Dans le rapport de ce voyage le découvreur indique la situation géographique du Royaume du Saguenay, il en décrit la bordure, à la côte du fleuve (qu'il a explorée), et il rapporte ce qu'il en a appris par les Indiens.



La carte HARLEIENNE, 1536. — Extrait de Biggar, THE VOYAGES JACQUES CARTIER, p. 128. — N.B.: La carte place le nord au bas.

Cette carte, qui ne porte pas d'indication de date ni d'auteur, serait de 1536, peu après le retour de Cartier en France. On a discuté cette date. On l'a même reportée à 1542, un archiviste ayant cru y voir des noms qui n'auraient été connus que par la relation du troisième voyage de Cartier. Un examen minutieux (2) des deux documents établit nettement que la carte ne contient en réalité aucun nom emprunté à cette relation et qu'elle est bien conforme aux données de la relation du voyage précédent. D'ailleurs le voyage de 1535-1536 étant un voyage de découverte et d'exploration, il est tout à fait normal que la carte des lieux visités ait été dessinée comme complément nécessaire au rapport des observations faites et ait été annexée à celui-ci; tandis que celui de 1541-1542, qui avait pour but la fondation d'un établissement dans le voisinage de Stadaconé, n'exigeait pas la confection d'une carte de tout le pays, mais tout au plus l'indication du point où cet établissement avait été placé. Et le fait que l'établissement en question, "Charlebourg-Royal", n'est pas mis sur cette carte indique bien qu'elle est antérieure à la tentative d'établissement; on n'aurait sûrement pas manqué de l'y inscrire sur une carte de 1542.

La date de 1542 étant sans base réelle et toutes les convenances se trouvant d'accord pour maintenir celle de 1536, nous croyons devoir nous en tenir à cette dernière date comme étant celle de la carte en question. C'est aussi la conclusion de l'étude spéciale du sujet faite par l'éminent chercheur W. F. Ganong (3).

Cette carte de 1536, dite l'*Harleienne*, porte le nom SAGUE (Sag-né, selon la prononciation latine) inscrit dans un cartouche placé entre les sources des deux cours d'eau correspondant aux rivières Saguenay et Saint-Maurice. Près du nom figure un personnage assis sur un bloc de forme rectangulaire et tenant une lance en guise de sceptre dans sa main gauche. Ce détail est évidemment inspiré par l'idée de royaume.

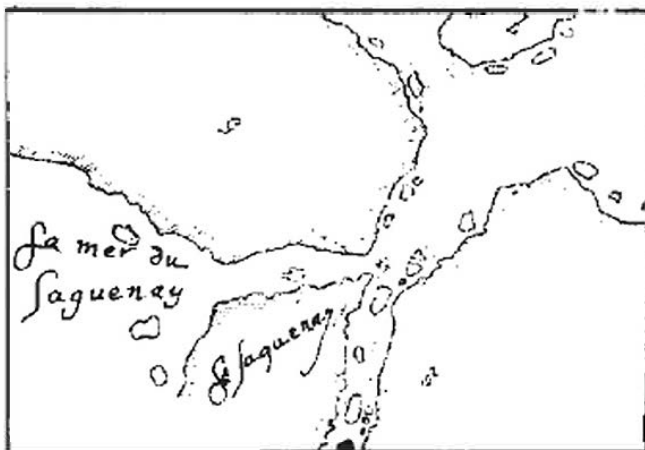
Quelques noms sont inscrits sur la côte ou fleuve: la terre de Tiennot (vers Forestville), les bancz St. Jacques (à la rivière Manicouagan), Sept-Isles et R: douce (à la rivière Moisie). De ces noms, seul celui de Sept Isles est resté, comme le nom de Saguenay, dans la toponymie du pays. On retrouve parfois les autres sur les cartes postérieures, mais ils sont disparus depuis longtemps (4).

2. La deuxième carte est la planisphère de Nicolas Desliens, de 1541. Les noms Sagnay et R: de Saguay y sont placés l'un près de l'autre et celui de 7 Isles y fait suite (5). A part ces détails, cette carte offre peu d'intérêt pour le sujet qui nous occupe.

3. Le portulan de Giovanni Benedetto, de 1543, place le nom Sagané au nord d'un long cours d'eau (le plus long de ceux qui y sont dessinés) à l'embouchure duquel est planté un drapeau qu'il est impossible d'identifier.

4-5. Deux dessins de la *Cosmographie* de Jean Alfonse, 1544, ont été reproduits et commentés

dans SAGUENAYENSIA, juillet-août 1962 (pp. 78-79). Rappelons ici que sur le premier "la terre de Sept Isles" est indiquée sur la côte en face de sept îles, et que sur le second le cours de la rivière Saguenay est tracé comme un bras de mer, avec une île vers le milieu et l'indication du pays, "LE SAGUENAY", dans son voisinage. Le bras de mer conduit à une grande étendue d'eau appelée "LA MER DU SAGUENAY", correspondant au lac Saint-Jean, où se trouvent trois îles placées dans la position des îles de la Traverse, aux Coulevres et Verte.



Dessin de Jean Alfonse, 1544. — Extrait de la COSMOGRAPHIE. Archives nationales, Paris.

6. La mappemonde de Sébastien Cabot, 1544, représente très nettement le fleuve Saint-Laurent avec une abondante nomenclature dans laquelle on lit "Sagui" au nord de "Rio de Saqueman", et "Ylos" à l'endroit des Sept Isles.

7. La mappemonde de Pierre Desceliers, de 1546, représente la partie de pays appelée "LE SAGNAY", au delà des sources de la "R. du Sagnay", du côté de l'ouest. A la côte sont indiqués "Les bancz St Jacques" et la "R. Douce" comme sur la carte de 1536.

Une scène pittoresque orne le pays du Saguenay. Elle montre un personnage en armure, avec casque à panache, épée au côté et lance en main, tendant son bras gauche avec une compagnie de soldats portant arquebuses et lances, avec un drapeau étalé traversé par une croix blanche (rappelant le drapeau de marine de la France à cette époque). Aux pieds du personnage on lit: "Monstr de Roberval". Plus loin, en arrière des soldats, un personnage à longue barbe est assis, les bras tendus en croix, et devant lui six individus à genoux: deux en face, dont l'un fait le geste de lui baiser le pied; deux à sa droite (à demi levés) et deux à sa gauche dans une attitude de suppliants. Le patriarche, peut-être roi du pays, semble prononcer une sentence. Nous ne connaissons rien qui puisse faire supposer à quoi cette scène fait allusion. Le sieur de Roberval ne s'est pas rendu au Royaume du Saguenay et c'est par la route de la rivière Outaouais et non par celle de la rivière Saguenay qu'il a tenté d'y aller.



Mappemonde de Desceliers, 1546. — Extrait de Biggar, THE VOYAGES OF JACQUES CARTIER, p. 193. N.B.: Le nord est au bas sur la carte originale.

Notons qu'un dessin partiel de cette carte a été reproduit dans l'ouvrage de J. G. Kohl, *History of the State of Maine* (volume I), avec l'indication: "From a French map of the World made in the year 1543". Il faut reporter la date à 1546.

8. Une autre carte de 1546 est celle dite "de Henri II". Nous n'en avons que des dessins linéaires incomplets, publiés dans le grand ouvrage de Justin Winsor (8) et dans les études de W. F. Gagnon (7). Le pays est indiqué par les mots "LE SAGUENAY", placés au delà des sources de la "R. du Saguenay", et les noms suivants marquent des points de la côte du fleuve: "R. grande", "Terre de Honot", "Les bancz St Jacques", "Sept Ys", "R. douce".

9. La mappemonde de Nicolas Vallard est datée de 1547. "Le Saguenay" est écrit au nord de la rivière; "banc lormine", "... illes", "Rio douce" y font suite.

Aux sources de la rivière Saguenay est dessinée une enceinte circulaire faite de pieux liés à la base et vers le haut, à travers laquelle quatre canons présentent leurs gueules; à l'intérieur, deux hommes armés parlent, et au dehors deux autres semblent faire la ronde; plus loin, au delà d'une forêt touffue, un groupe d'hommes nu-pieds armés de lances semblent attendre des visiteurs que l'un d'entre eux invite du geste. Ces visiteurs sont des gentilhommes, plusieurs dames et des soldats armés, les uns de lances, les autres de mousquets, avec un personnage qui tend le bras vers les indigènes. Ce tableau ne manque pas de pittoresque mais n'apporte pas grand-chose comme renseignement utile.

10. Une autre carte de Pierre Desceliers, datée de 1550, est particulièrement intéressante. Nous reproduisons ici la section du Saguenay. Le nom du pays est écrit "Sagne" (lisez: sag-rô) et celui de la rivière est écrit "Sagnay". Un personnage qui s'explique par signe fait penser à Jacques Cartier.

La tour fortifiée est peut-être le fort de Charlebourg-Royal. Plus loin, vers l'ouest, la carte indique le pays des "pigmeos" dont parle Cartier dans la relation de son voyage de 1535-1536.



Planisphère de Desceliers, 1550. — Extrait de Biggar, THE VOYAGES OF JACQUES CARTIER, p. 224. — N.B.: La carte originale met le nord au bas.

11. Sur une carte portugaise qui serait apparemment de 1550 la rivière Saguenay est dessinée, comme sur toutes celles qui précèdent, avec son éperon correspondant à la baie des Hahas, et son nom est écrit: "R. de Saguenai".

12. Une carte de Battista Agnese, qu'on reporte entre 1552 et 1564, est la première qui représente une rivière sans cette branche (de la baie des Hahas); elle la confond avec le fleuve et l'appelle à la fois "S. Lorenzo" et "Sanguenay F."

13-14. Deux cartes de Lopo Homem, l'une de 1554, l'autre de 1558, représentent le pays appelé "Saguenaj" et "Saguenai" sous la forme d'une grande presqu'île, qui a sans doute été suggérée par ce qu'en dit la relation de Jacques Cartier: "Et (les Indiens) nous ont dit que le tout de la terre,



depuis la dite rivière (du Saguenay) jusques au dit Hochelaga, est une île, laquelle est circonuée et environnée de rivières et du dit fleuve . . . " (8). Ces rivières ne font évidemment pas un circuit complet et réalisent une presqu'île au lieu d'une île. — Au delà d'un bloc de terre situé à l'Est du Saguenai, presque séparé sur la première carte et totalement coupé sur la seconde, apparaît le groupe et le nom des "Septe isles".

15. Une carte de Guillaume Le Testu, datée de 1555, indique la "Rivière de Saguene" et, aux sources des deux branches de la rivière, un château-fort avec enceinte de pieux, murs crénelés, tours, donjons et résidences, ce qui évoque l'idée de royaume. Cependant, la copie de cette carte que nous possédons ne la représente pas en entier et le nom "Saguenay" pour désigner le pays même n'y paraît pas.

16. La carte dite de "Pseudo-Agnese", qu'on place entre 1556 et 1560, représente la rivière Saguenay avec deux noms, comme celle de Battista Agnese décrite plus haut (paragr. 12) et elle porte en toutes lettres: "SAGUENAY REGNO", avec, plus loin: PICQUENYAN REGNO, le pays des Pygmées, que Donnacona situait au delà de celui du Saguenay.



Carte de "Pseudo-Agnese", 1556-1560. — Extrait de l'étude de W. F. Ganong, MSRC, 1934, p. 260.

17. Une carte de 1560, sans nom d'auteur, attribuée à Forlani-Bertelli, reproduite dans la collection des "Remarkable Maps of the XV<sup>m</sup>, XVI<sup>m</sup> & XVII<sup>m</sup> Centuries" éditée par Frederik Muller, présente aussi le "Saguenau Regno" et "Saguenai"

aux sources du "Saguenay F.", et plus loin le pays des "Picnemaay". — Nous reproduisons la partie qui comprend les quatre pays de Canada, d'Ochelaga, de Saguenai et des Pygmées.



Carte de 1560 (Forlani-Bertelli). — Des Archives du Canada.

18. La planisphère de Bartholomeo Velho, 1561, montre simplement la "R. de Saguenay" et "Sete Ilas".

19. Nous avons la photographie d'une partie de la carte de Diego Gutierrez fils, publiée en 1562; on y voit le cours de la rivière presque en entier avec l'indication "Saguenay fl.", mais le nom du pays se trouve en dehors de cette section.

20. La mappemonde de Desliens, 1563, dont le Nord est au bas de la carte, situe le pays indiqué "Sagne" (lire Sag-né) à l'ouest de la rivière, dont le nom n'est pas écrit mais qu'on reconnaît facilement par sa position et sa forme.

21. Abraham Ortelius, sur une carte de 1564, représente le "Saquinay" comme une île, à la manière de Homen (paragr. 13).

22. Deux cartes de Gérard Mercator sont datées de 1569. Une mappemonde, où le nom "Saguenai" indique le pays entre les rivières Saguenay et Outaouais, avec, par rapport à celle-ci, l'explication suivante: "Hoc fluvio facillior est navigatio in Saguenai" (par ce fleuve il est plus facile de naviguer jusqu'au Saguenay). Dans une autre note, concernant le grand lac Huron, on parle des habitants du Royaume du Saguenay: "Hic mare est dulcium aquarum, cujus terminum ignorari Canadenses ex relatu Saguenai(n) aiunt" (Celle-ci est une mer d'eau douce, dont les Canadiens disent, d'après le témoignage des Saguenéens, qu'on n'en connaît pas la limite). Les noms de "bancz S. Jacques", "7 isles" et "r. douce de chevaux" s'y trouvent.

23. L'autre carte, de l'Amérique du Nord, porte les mêmes noms sur la côte. Le pays de "Saguenai" est indiqué au même endroit. De plus, le nom de la rivière, "Saguenay fl.", est écrit, et à la première rencontre d'affluents est dessinée une île appelée "y. Bordet". Cette île singulière, qu'on retrouve sur quelques autres cartes, déjà représentée sur la carte de Jean Alfonse (paragr. 4-5) est ce qu'on a appelé plus tard "l'île de Chicoutimi", constituée par le bloc de terre encerclé d'eau



"L'Amérique du Nord" de Mercator, 1569. — Extrait de Winsor, HISTORICAL AND CRITICAL DESCRIPTION OF AMERICA, vol. IV, p. 373.

par la rivière Chicoutimi, le lac Kénogamé, la rivière au Sable et la rivière Saguenay. D'après ces détails, fournis sommairement par les Indiens, les cartographes ne pouvaient pas imaginer autre chose qu'une île dans la rivière Saguenay (9).

24. La carte de l'Amérique d'Abraham Ortelius de 1570, place le pays de "SAGUENAI" au delà de celui de CANADA, dans la région indiquée par Cartier et comme sur la plupart des cartes. — Nous reproduisons la section qui nous concerne.



"L'Amérique" d'Ortelius, 1570 — Extrait de l'étude de W. F. Ganong, MSRC, 1937, p. 108.

25. La mappemonde du même auteur, aussi de 1570, indiquée seulement "Saguenay fl."

26-27. Nous avons deux autres cartes de l'Amérique, également de 1570 et sans nom d'auteur, où le nom "Sagenai" sur une et "Saguenai" sur l'autre est écrit en mêmes caractères que les noms désignant les pays; il est placé aux sources des rivières Saguenay et Outaouais. — Nous montrons ici la section qui nous intéresse.



Deux cartes de l'Amérique, 1570. — Des archives du Canada.

28. Sur une carte de 1580, John Dee présente les quatre noms qu'on trouve le plus fréquemment: "Saguenay fl.", "Bancz St Jacques", "Sept Isles" et "R. douce de chevaux".

29. Michael Lok, sur une carte sommaire de l'Amérique, datée de 1582, indique le pays de "Saguenay" à l'ouest de ceux de Hochelaga et Canada.

30. Joan Martínez, 1582, place "SAGVENAI" comme Ortelius (paragr. 24).

31. Une carte de Humphrey Gilbert, de 1583, représente l'hémisphère nord, avec le pôle au centre. Trois pays y sont indiqués: Hochelaga et Canada, là où Cartier les place, et "Saguenai" (écrit plus gros) au nord de la rivière.

32. Une carte de Caesareo Fernandez Duro, vers 1585, montre la "R. de Saquinay" et les "Siete ylas", et, entre les deux, deux villes représentées par des dessins de forts et les noms "eys" et "Huan", qu'on ne retrouve nulle part ailleurs.

33. Une mappemonde de Mercator, de 1587, indique "Saguenay fl." et le royaume du "Saguenay" entre cette rivière et l'Outaouais.

34. La planisphère de Cornelius de Judaëys, datée de novembre 1589, donne la rivière appelée "Sangunai fl." et le nom "Sanguenai" couvrant le pays entre les deux mêmes rivières.

35. La belle carte de Franc: Hogenberg intitulée *Americae et proximarum regionum descriptio*, A. D. 1589, place le nom "SAGVENAI" à l'est du lac où la rivière Outaouais prend sa source.



"L'Amérique" de Hogenberg, 1589. — Des Archives du Canada.

36. Un globe d'Emery Mollyneux, 1592, n'indique que "Saguenay flu."

37. La carte de Cornelius de Judaëys *Americae pars borealis . . .*, de 1593, montre le "Saguenai" comme celle Hogenberg (paragr. 35), et met à la rivière Outaouais l'explication déjà citée: "Hoc fluvio facilius navigatio est in Saguenai". On y lit, en leur lieu: "Y Bordet" (Cf. paragr. 24), "Bance de S. Jaques", "7 Isles" et "Doulce de chevalx". — Nous reproduisons notre section.



"L'Amérique boréale" de De Judaëys, 1593. — Des Archives du Canada.

38. Nous avons une carte de Gérard Mercator, de 1595, représentant l'hémisphère nord et intitulée *Septentrionalium Terrarum descriptio*, où figure un grand lac avec l'explication mentionnée plus haut (paragr. 22-23): "Hic mare est dulcium aquarum, cujus terminum ignorari Canadenses ex relatu Saguenaiensium aiunt", qui parle des Saguenéens.

39. La carte de Giovanni Botero *Typus Orbis Terrarum*, de 1596, indique le "Saguenay flu." et le pays du "Saguenay" entre les sources de cette rivière et celles de l'Outaouais.

40. Une carte de Petrus Plancius, *Nova Francia, alo nomine dicta Terre Nova*, de 1596, place 'SAGUENA' à l'ouest des sources de "Saguenay flu.". Elle indique en plus, au fjord, "R. de Saguenay", et plus loin: "B. S. Jaques" et "Sete Ylas".



Le "Nouvelle France" de Plancius, 1596. — Des Archives du Canada.

41. Theodor de Bry, sur sa carte *America sive Novus Orbis*, de 1598, n'indique que le pays de "Saguenai", à l'endroit ordinaire.



"Nova Francia et Canada" de Wyffliet, 1597. — Extraite de la collection Marcel Trudel, 1948, folio 30, (Cf. Texte p. 82)

42-43. Cornelius Wifliet a deux cartes de 1597. Sur les deux le "Saguenai" est aux sources de la rivière Outaouais. De plus, dans celle qui a pour titre *Nova Francia et Canada l'Y. de bordet* est dessinée et indiquée par son nom; on y lit aussi "Banc de S. Jaques" et "Le Sept Ysles".

44. Sur une planisphère anglaise de 1599, planisphère dite "Hakluyt-Wright", attribuée à Edward Wright et à Emeric Molineux, le nom de "Tadousseu" indique le lieu où se trouve Tadoussac. C'est apparemment la première mention de ce nom sur une carte dans l'ordre chronologique.

45. Citons encore une carte intitulée *Novi Orbis pars borealis, scilicet America* (Partie boréale du Nouveau Monde, dit Amérique), de l'an 1600, sur laquelle le pays du "Saguenai" est indiqué à l'est des sources de la rivière qui tombe dans le fleuve Saint-Laurent à Hochelaga, donc l'Outaouais, qui est désignée comme le chemin le plus facile pour se rendre au Saguenay ("Hoc fluvio facillior navigatio est in Saguenai").



"Partie boréale du Nouveau Monde", anonyme, 1600 — Des Archives du Canada.

Voilà donc, pour la période de 64 années qui va du deuxième voyage de Cartier au premier voyage de Chauvin, une série de 45 cartes où apparaissent la région et la rivière Saguenay et certains noms géographiques. Sur 33 d'entre elles le nom *Saguenay* indiquant un pays est écrit. Sur quatre autres (paragraphe 5, 15, 32, 38) on réfère à ce royaume, soit par allusion au pays ou à ses habitants, soit par un dessin de forteresse. Ces 37 documents attestent que la tradition d'un pays appelé "Saguenay" et situé là où nous le trouvons encore ne s'est pas démentie pendant la première période de notre histoire. Nous ferons plus tard un relevé semblable pour les siècles qui ont suivi, jusqu'à l'époque de la colonisation; on y verra la continuation de cette preuve.

Ajoutons que parmi les autres noms géographiques mentionnés sur ces cartes *Sept Iles*, qui apparaît aussi sur la toute première, et *Tadousseu*, qui apparaît plus tardivement, sont les seuls qui ont survécu et qui figurent encore dans la toponymie du Saguenay.

Victor Tremblay, P.D.

- (1) SAGUENAYENSIA, 1960, page 29; 1961, pages 15, 30, 111, 123; 1962 pages 27, 75, 122; 1963, page 3.
- (2) Cette vérification, que j'ai faite moi-même en comparant les noms inscrits sur la carte avec ceux de la relation du voyage de 1541-1542 et dont M. Marcel Trudel, directeur de l'Institut de Géographie de l'Université Laval, a à son tour reconnu l'exactitude, paraît bien péremptoire.
- (3) Mémoires de la Société Royale du Canada, 1897, section II, page 338; 1933, section II, page 182; 1934, II, page 236.
- (4) Cf. SAGUENAYENSIA, mars-avril 1961, pages 32-33.
- (5) Cf. MSRC, 1897, II, p. 339; 1933, II, p. 185; 1934, II, pp. 242 et 244.
- (6) Narrative and Critical History of America, vol. IV, p. 85.
- (7) "The Cartography of the Gulf of St. Lawrence, from Cartier to Champlain", MSRC, 1889, II, p. 31
- (8) Cf. SAGUENAYENSIA, 1961, page 123.
- (9) Cette carte fait le sujet d'une étude minutieuse de P. F. Genong. Cf. MSRC, 1936, II, pp. 106-121.

## Questions et réponses

### Le pont de Sainte-Anne

On pose souvent des questions au sujet du pont de Sainte-Anne, sur la rivière Saguenay entre Chicoutimi et Chicoutimi-Nord. Voici quelques données qui peuvent répondre aux plus fréquentes demandes.

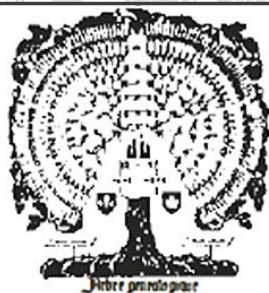
Un pont à cet endroit a été réclamé depuis longtemps. Le député Honoré Petit fut chargé d'en faire la demande en novembre 1896, et depuis lors il en fut question fréquemment; il devint même une sorte de slogan et le journal *LE PROGRES DU SAGUENAY* en fit la rubrique de ses bons mots et coups de griffes à partir de juillet 1923.

Les études techniques et autres en vue de la construction ont commencé en février 1926.

Le contrat pour la construction des piliers, planchers et trottoirs a été donné à A. Janin & Cie en septembre 1931 et les travaux ont commencé le 8 novembre suivant. La structure métallique a été exécutée par Dominion Bridge et les approches par D. DeSantis et Gagnon & Tremblay.

Ouvert à la circulation le 1er décembre 1933, la première voiture automobile y a passé le 4; elle était conduite par M. Léon-Georges Gauthier et occupée par MM. Laframbaise et William Murdock. Il n'a pas eu d'inauguration officielle.

La longueur de la charpente d'acier, qui repose sur 9 piliers en béton, est de 1485 pieds; la longueur totale, avec les approches, est de 2955 pieds. La travée tournante mesure 375 et est réputée la plus longue du genre en Amérique; elle pèse 1,600,000 livres.



**INTERPRÉTATION DES SIGLES :**

- B. — Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac, par Frère Eloi-Gérard.  
 Ch. — Recueil des Généalogies des Comtés de Charlevoix et de Saguenay, par Frère Eloi-Gérard.  
 Charl. — Dictionnaire généalogique des Familles de Charlesbourg, par l'abbé D. Gosselin.  
 R.O. — Généalogies des Familles de la Rivière-Ouelle, par Michaud.  
 I.O. — Généalogies des Familles de l'île d'Orléans par l'abbé Michel Forgues.  
 Beaupré. — Généalogies des Familles de la Côte Beaupré, par l'abbé Charles Beaumont.  
 R. — Tableau généalogique des Mariages du diocèse de Rimouski, par Mgr C.-A. Charbonneau.

**Notre-Dame d'Hébertville**

Les registres de l'état-civil de Notre-Dame de l'Assomption d'Hébertville débutent officiellement le 24 octobre 1857 par le baptême de Justine-Léonie Michaud, née le 5 septembre 1857 et fille de Fabien Michaud et de Domitilde Hudon.

Cependant la fabrique possède un petit cahier où sont consignés un bon nombre d'actes qui appartiennent à la période précédente, depuis le 13 juin 1852 jusqu'au 12 septembre 1855.

Ce cahier n'a pas de double et quelques actes sont consignés à Grande-Baie, à Chicoutimi ou Laterrière. Les autres ne sont consignés nulle part ailleurs. Pour une meilleure compréhension de la vie paroissiale je répète ici les mariages déjà publiés dans les listes d'autres paroisses, avec la mention où se trouvent ces originaux.

**1852**

Le 24 août. — SIMARD, Thiburce, veuf d'Aurélié Tremblay, de Saint-Alphonse, (Grande-Baie, 3-2-1847); marié à Marie-Claire BEAULIEU, fille majeure de Moïse Beaulieu et d'Angèle St-Onge de Saint-Pascal (R. O. page 309). Ce mariage se trouve aussi à Grande-Baie, le 8 septembre 1852.

**1853**

Le 23 janvier. — MICHAUD, Joseph, de la Chute-des-Aulnaies, fils majeur de Joseph Michaud et de Léocadie Roy de Saint-Pascal (Kam. 18-11-1828); marié à Delphine PARADIS, fille majeure de Jean Paradis et d'Anastasia Paradis. (Saint-André de Kam. 8-1-1827.) Se trouve aussi à Grande-Baie.

Le 13 juin. — GRANDMINT, Joseph, voyageur, fils majeur de Pascal Grandmont dit Hore et de Judith Quessy dit Leblond (ChAMPLAIN, 3-2-1818); marié à Constance LEMAY, fille mineure de Joseph Lemay et de Constance Bélanger (Saint-Louis de Lotbinière, 12-4-1831).

Le 13 juin. — DESCHESNE, Louis, fils mineur de Louis Deschesne et d'Angélique Bérubé; marié à Olympe BOLDUC, fille mineure de Frédéric Bolduc (Ch. 17) et d'Angélique Simard (Ch. 67).

Le 13 juin. — OUELLET, Joseph, fils majeur de Joseph Ouellet et de Marguerite Lagacé (Sainte-Anne de la Pocatière, 10-7-1809); marié à Marie-Léa BOLDUC, fille mineure de Frédéric Bolduc (Ch. 17) et d'Angélique Simard (Ch. 67).

Le 13 juin. — LEBEL, Georges, fils majeur de Joseph Lebel et de feu Marguerite Thériault (Kam. 16-9-1828); marié à Marie-Angèle BEAULIEU, fille mineure de Moïse Beaulieu et d'Angèle St-Onge dit Payant (Kam. 1-9-1823).

Le 29 juin. — MAY, Joseph, fils de Joseph May et de Constance Outaies, indiens; marié à Marie-Délina Vaillancourt, fille de Pascal Vaillancourt et de Marie-Rose Pelletier (Kam. 30-7-1810). Cet acte se trouve à Grande-Baie. Le petit cahier d'Hébertville donne "Lemay"; mais c'est une erreur; le nom de famille est bien May; c'est une famille indienne.

**1854**

Le 13 février. — BOLDUC, Théodule, fils majeur de Frédéric Bolduc, meunier, (Ch. 17) et d'Angèle Simard (Ch. 17) de Labarre; marié à Philomène VOISINE, fille mineure de Bénonie Voisine et de Léocadie Roy de Labarre (Kam. 17-2-1830). Cet acte se trouve à Chicoutimi.

Le 13 février. — VOISINE, Cléophas, fils majeur de feu Célestin Voisine et de Zoé Pelletier de Saint-Pascal (Saint-Roch des Aulnaies, 26-4-1820); marié à Hermine VOISINE, fille majeure de Bénonie Voisine et de Léocadie Roy de Labarre (Kamouraska, 17-2-1830). Ce ne sont pas des VOISINE, mais des ROY. Cet acte est à Chicoutimi.

Le 13 février. — LAVOIE, Louis, fils mineur de Louis Lavoie et de Thècle Levesque (Kam. 26-2-1827); marié à Céline LAPRISE (dit Dagneau), fille mineure d'Antoine Laprise et d'Olivette Guimond de Labarre (Cap-Saint-Ignace, 16-2-1833). Cet acte est à Chicoutimi.

### 1855

Le 31 janvier. — OUELLET, Achille, fils majeur de feu Joseph Ouellet et de LaBaume Paradis de Kamouraska; marié à Marguerite LAPRISE (dit Dagneau), fille mineure d'Antoine Laprise et d'Olivette Guimond (Cap-Saint-Ignace, 16-2-1833). Cet acte se trouve à Chicoutimi.

Le 31 janvier. — BERNIER, Octave, fils mineur de François Bernier et de feu Adélaïde Guimont; marié à Félicité HUDON dit BEAULIEU, fille mineure de feu Paschal Hudon dit Beaulieu (R. O. page 167) et de Théotiste Pelletier de Mont Carmel (R. O. page 314).

Le 23 juillet. — OUELLET, Joseph, veuf de Léa Bolduc (Hébertville, 13-6-1853); marié à Adèle LAVOIE, fille majeure de Damase Lavoie (Ch. 58) et de feu Marie Gagné (Ch. 23).

Le 13 septembre. — PELLETIER, Prime, fils majeur de Jean-Baptiste Pelletier et de feu Priscille Darris (Kam. 12-2-1821); marié à Cunégonde PARADIS, fille majeure de Jean-Baptiste Paradis et de feu Anastasie Paradis (Saint-André, 8-1-1827).

Le 13 septembre. — GUY, François, fils majeur de Germain Guy et de feu Marie Deschesne (Saint-André, 29-1-1827); marié à Angèle HUDON, fille majeure de Pascal Hudon (R. O. page 314) et de feu Théotiste Pelletier (R. O. page 167).

Ceci termine les mariages du petit cahier de la Fabrique.

Une note inscrite à cet endroit signale que les actes de la période qui va de cette date à l'ouverture des registres de la paroisse se trouvent à Grande-Baie, Chicoutimi et Laterrrière.

### 1858

Le 12 avril. — LEMAY, Pierre, fils majeur de Joseph Lemay et de Constance Bélanger (Saint-Louis de Lotbinière, 12-4-1831); marié à Eléonore DUVAL; fille majeure de François Duval et de Priscille Leclerc de Saint-Jean-Port-Joly.

Le 21 juillet. — DUCHESNE, Simon, fils majeur de Jacques Duchesne (Ch. 35) et d'Elizabeth Deschesne (Ch. 21) d'Ouatchouan; marié à Domitilde BOIVIN, fille mineure de Célestin Boivin et de Marguerite Boivin.

### 1859

Le 10 janvier. — DESCHESNES, Thomas, fils majeur de feu André Deschesnes (R. O. page 536) et d'Adélaïde Plourde de Saint-Denis de Kamouraska; marié à Agnès MORNEAULT, fille majeure de feu Jean-Charles Morneau et de Séverine La-

voie de Saint-Pascal (Sainte-Anne de la Pocatière, 18-10-1812). (Cf. **Famille Lavoie**, p. 210.)

Le 31 janvier. — BOIVIN, Célestin, fils majeur de Célestin Boivin et de Marguerite Boivin d'Ouatchouan; marié à Brigitte PARADIS, fille mineure de Pierre Paradis et d'Anastasie Thériault.

Le 1 février. — DAIGNEAULT dit LAPRISE, Ferdinand, fils majeur d'Antoine Daigneault dit Laprise et d'Olivette Guimont (Cap-Saint-Ignace, 16-2-1833); marié à Olivéa CLOUTIER, fille majeure d'Alexis Cloutier et de Vénérande Dupuis dit Gilbert.

Le 12 septembre. — DESCHESNE, Louis, du township Mésy, veuf de Basillisse Morneau (Saint-Pascal, 19-5-1845); marié à Marie-Sophie VEZINA, fille majeure de Louis Vézina et de Marie-Françoise-Rachel Quartier de Labarre.

Le 18 octobre. — LEBEL, Joseph, de Labarre, fils majeur de Joseph Lebel et de Marguerite Thériault, de Kamouraska (Kam. 16-9-1829); marié à Rose-Délina FRENETTE, de Labarre, fille mineure de Joseph Frenette et d'Angélique Delage de Cap-Santé (Cap-Santé, 5-2-1833).

Le 24 octobre. — THERIAULT, Jean, de Labarre, fils majeur d'Olivier Thériault et de feu Geneviève Beaulieu de l'Isle-Verte; marié à Marie-Claire Paillant dit St-Onge, de Labarre, fille majeure de Jean-Maurice Paillant dit St-Onge et d'Angèle Boucher.

### 1860

Le 9 janvier. — SIMARD, Georges, du township Mésy, fils majeur d'Augustin Simard (Ch. 120) et d'Angélique Saulnier (Ch. 5); marié à Solfrid LEMAY dite POUDRIER (Saint-Louis de Lotbinière, 12-4-1831).

Le 9 janvier. — ST-PIERRE, Jean-Baptiste, de Labarre, fils majeur de feu Augustin St-Pierre et de Joseph Beaulieu de Saint-Louis de Kamouraska; marié à Arthémise BEAULIEU, de Labarre, fille majeure de feu Pascal Beaulieu (R. O. page 314) et feu Théotiste Pelletier (R. O. page 167) de Saint-Denis.

Le 9 janvier. — DIONNE, Henri, de Labarre, fils majeur de feu Henri Dionne et de Théotiste Pelletier de Saint-Denis; marié à Marie Aglaé SIMARD, fille mineure d'Augustin Simard (Ch. 120) et d'Angélique Saulnier (Ch. 5) du township Mésy.

Le 14 février. — SASSEVILLE, François, de Saint-Alphonse, fils majeur de Barthélemy Sasseville et de Joseph Tremblay (Grande-Baie, 15-8-1843); marié à Démerise BRASSARD, fille mineure de feu Jean-Baptiste Brassard (Ch. 19) et d'Anne Côté (Ch. 21) du township Roberval.

Le 15 février. — BOUCHARD, Téléphore, fils majeur de Georges Bouchard (Ch. 124) et d'Athalie Saulnier (Ch. 6) de Roberval; marié à Arthémise GIRARD, fille majeure de Côme Girard (Ch. 74) et de Lucrète Bouchard (Ch. 222) du township Roberval.

Le 15 février. — BRASSARD, Hypolithe, fils majeur de feu Jean-Baptiste Brassard (Ch. 19) et d'Anne Côté (Ch. 21) du township Roberval; marié à Marie-Adèle GAGNON, fille mineure de Pierre Gagnon (Ch. 167) et de feu Perpétue Girard (Ch. 45) du township Roberval.

Le 20 février. — FRENETTE, Joseph-Octave, de Labarre, fils majeur de Joseph Frenette et de feu Angélique Delâge (Cap-Santé, 5-2-1833); marié à Luce LAMARRE, fille mineure de Charles Lamarre et de Luce Laroche du township Caron.

Le 15 mai. — MORIN, François, fils majeur de Thomas Morin (R. 114 et de feu Thérèse Lepage (R. 121) de Saint-Germain de Rimcuskj; marié à Marie TREMBLAY, du township Labarre, fille majeure de Pépin Tremblay (Ch. 672) et de feu Appoline Du Tremblay (Ch. 5) de Saint-Alexis de Grande-Baie.

Le 28 mai. — RAYMOND, Alphonse, du township Labarre, fils majeur de feu François Raymond et de feu Antoinette Martin; marié à Joséphine LAVOIE, fille mineure de Moïse Lavoie et de Julie Albert (Kam. 6-10-1823). **Famille Lavoie**, page 262.

Le 31 juillet. — CLAIRE, Louis, chasseur, fils mineur de Thomas et de Caroline de la rivière Ouatschouan, indien; marié à Emérencienne GAGNON, fille mineure de Sabin Gagnon et de Justine Dufcur (Grande-Baie, 7-8-1843).

### 1861

Le 8 avril. — HUDON dit BEAULIEU, Pascal, du township Labarre, fils majeur de feu Paschal Hudon dit Beaulieu et de Théotiste Pelletier; marié à Marie Anastasie PARADIS, fille mineure de Jean Paradis et d'Anastasie Paradis (Saint-André, 8-1-1827).

Le 15 avril. — OUELLET, Jean, fils majeur de feu Joseph Ouellet et de Beaume Paradis; marié à Philomène LAVOIE, fille mineure de Moïse Lavoie et de Julie Albert du township Labarre (Kam. 6-10-1823). **Famille Lavoie**, page 262.

Le 9 juillet. — VEZINA, Edouard, fils majeur de Louis Vézina et de Rachelle Quartier du township Labarre; marié à Marie-Luce TREMBLAY, fille majeure de feu Pierre Tremblay (Ch. 70) et d'Adélaïde Ménard (Ch. 6).

Le 23 juillet. — FORTIN, Cléophas, fils majeur de Roger Fortin (Ch. 92) et de Félicité Gagné (Ch. 24) de Saint-Alphonse; marié à Marie-Martine LANGLAIS, fille majeure de feu Jean-Baptiste Langlais (R. O. p. 349) et de Marie-Lcuise Roy dite Desjardins.

Le 12 août. — LEMAY, Lotin, du township Saguenay, fils majeur de Joseph Lemay et de Constance Bélanger (Saint-Louis de Lotbinière, 12-4-1831); marié à Henriette THERIAULT, fille majeure d'Olivier Thériault et de feu Geneviève Beaulieu.

Le 12 août. — LAVOIE, Philias, du township Mésy, fils majeur de feu Damase Lavoie (Ch. 58)

et de feu Marie Gagnon (Ch. donne Gagné, 23); marié à Salomé DUPOLEAU dit DUVAL, fille majeure de François Dupoleau dit Duval et de Pricille Leclerc de Saint-Jean-Port-Joly.

Le 30 septembre. — HUDON dit BEAULIEU, Georges, du township Caron, fils majeur de Cyprien Hudon dit Beaulieu et de feu Anastasie Soucy de Saint-Pascal; marié à Marie-Baume GAUVIN, fille mineure d'Edouard Gauvin et de Marie-Baume Bernier du township Mésy.

### 1862

Le 7 janvier. — CROFT, Alfred, de Labarre, fils majeur de feu William Croft et de feu Marie Dubé de Saint-Louis de Kamouraska; marié à Célaire PELLETIER, fille mineure de Jean Pelletier et de feu Priscille Darisse de Labarre (Kamouraska, 12-2-1821).

Le 3 février. — BERUBE, Médard, de Labarre, fils majeur de Isaac Bérubé et de feu Joseph Dubé de Saint-Denis; marié à Thècle BEAULIEU, fille mineure de feu Paschal Beaulieu (R. O. p. 134) et de Théotiste Pelletier, de Labarre. Ce mariage est revalidé le 24-6-1870 à Hébertville pour dispense du 3e au 4e degré de consanguinité.

Le 7 juillet. — HUDON dit BEAULIEU, Antoine, du township Labarre, fils majeur de Moïse Hudon dit Beaulieu et d'Angèle St-Onge (Kamouraska, 1-9-1823); marié à Marie-Laure LANGLAIS, fille mineure de Félix Langlais (R. O. 351) et de Céleste Rossignol du township Mésy.

Le 7 juillet. — PLOURDE, François, du township Mésy, fils majeur de François Plourde (R. O. p. 609) et de Julie Hudon (R. O. p. 316) de la Rivière-Ouelle; marié à Alphonsine LANGLAIS, fille mineure de Félix Langlais (R. O. p. 351) et de Céleste Rossignol du township Mésy.

Le 22 septembre. — TREMBLAY, William, veuf de Marie Fortin (Laterrière, 27-11-1860) du township Mésy; marié à Marie SIMARD, fille mineure d'Ismaël Simard et de feu Sophie Morel du township Mésy (Saint-Joachim, 1840).

Le 27 octobre. — TREMBLAY, Antoine, veuf de Flore Ratté (Grande-Baie, 4-5-1844) du township Caron; marié à Emélie ROY dit DESJARDINS, du township Labarre, fille majeure de Germain Roy dit Desjardins et de feu Marie Levasseur de Saint-Louis de Kamouraska.

Le 10 novembre. — LAROUCHE, Pierre, du township Mésy, fils majeur de Luc Larouche (Ch. Gauthier 34) et de Quérie Simard (Ch. 49) de la Baie-Saint-Paul; marié à Lise BEAULIEU, du township Mésy, fille mineure de feu Paschal Beaulieu (R. O. Hudon p. 134) et de Théotiste Pelletier (R. O. p. 167) du township Labarre.

### 1863

Le 7 janvier. — DUVAL, Gabriel, du township Labarre, fils majeur de François Duval et de Priscille Leclerc, de Saint-Jean-Port-Joly; marié à Ca-

roline MIVILLE, institutrice au township Labarre, fille majeure de Pierre Miville et de feu Célestine Roy de Saint-Denis de Kamouraska.

Le 7 janvier. — BOUCHARD, Jean-Baptiste, du township Mésy, fils majeur de Jean-Baptiste Bouchard (Ch. 146) et de feu Claire Tremblay (Ch. 46) de Saint-Alphonse; marié à Louise AUDET, fille mineure de Félix Audet (Ch. Lapointe 36) et d'Adélaïde Gagné (Ch. 13) du township Mésy.

Le 16 février. — DESCHESNE, Vincent, fils majeur d'Etienne Deschesne (R. O. p. 536) et d'Olive Lévesque du township Mésy; marié à Philomène BERUBE, fille mineure de Lambert Bérubé et de Félicité Lajoie du township Mésy.

Le 21 avril. — TREMBLAY, William, fils majeur de Paschal Tremblay (Ch. 462) et de Lucine Blackburn (Ch. 7) de Chicoutimi; marié à Marie RATTE, fille mineure de Résimond Ratté et de Flavie Simard (Grande-Baie, 12-1-1847).

Le 6 juillet. — DESCHESNES, Godefroy, fils majeur d'Etienne Deschesne (R. O. p. 536) et d'Olive Lévesque; marié à Céleste PARADIS, fille mineure de Jean Paradis et d'Anastasia Paradis (Saint-André, 8-1-1827).

Le 6 juillet. — ITAPEU, Pierre, indien du lac Mistassini, né de parents infidèles; marié à Katherine VERREAULT, veuve d'Alexandre McDonald de Métabetchouan. (Elle était la fille de Prisque Verreault et d'Angèle, indienne païenne).

Le 17 août. — SIMARD, Alphée, fils majeur d'Augustin Simard (Ch. 120) et d'Angélique Saulnier (Ch. 5); marié à Henriette LAROUCHE, fille mineure d'Elie Larouche (Ch. Gauthier 36) et de Sara Fortin (Ch. 82). Dispense du 4<sup>ième</sup> au 4<sup>ième</sup> degré d'affinité.

Le 5 octobre. — HUDON dit BEAULIEU, Charles, fils majeur de Pierre Hudon dit Beaulieu et de feu Antoinette Chouinard de Saint-Denis; marié à Asile HEBERT, fille mineure de Léon Hébert et de Marie Piette. (Elle signe: Azilda Hébert.)

Le 27 octobre. — DUVAL, Narcisse, fils majeur de François Duval et de Priscille Leclerc de Saint-Jean-Port-Joly; marié à Marie-Arthémise PARADIS, fille mineure de Georges Paradis (Ch. 6) et d'Emédée Mignotte dite Labrie (Kam. 1836).

#### 1864

Le 11 janvier. — HUDON dit BEAULIEU, Denis, fils majeur de Louis Hudon dit Beaulieu (R. O. p. 314) et de Jovite Gagnon (R. O. p. 245) de Saint-Denis; marié à Philomène LAPRISE, fille mineure de Pitre Laprise et d'Henriette Phocas dite Raymond.

Le 12 janvier. — BOLDUC, Thomas, fils majeur de Frédéric Bolduc (Ch. 17) et d'Angélique Simard (Ch. 67); marié à Séraphine HARVEY, fille majeure de Chrysostôme Harvey (Ch. 37) et de Dominitille Tremblay (Ch. 504) de la Malbaie.

Le 26 janvier. — TREMBLAY, François, fils majeur de feu Pierre Tremblay (Ch. 70) et d'Adélaïde Ménard (Ch. 6); marié à Céline BOIVIN, fille majeure de feu Paschal Boivin (Ch. 63) et d'Esther Simard (Ch. 89).

Le 1 février. — MINIER dit LAGACE, Epiphane, fils majeur de Louis Minier dit Lagacé (Ch. 3) et de Marcelline Bouchard (Ch. 79) de Saint-Alphonse; marié à Philomène PELLETIER, institutrice, fille majeure de Jean Pelletier et de feu Priscille Doris (Kam. 12-2-1821).

Le 2 février. — BEGIN, Isaac, fils majeur de François Bégin et de Luce Bégin de Saint-Joseph de Lévis; marié à Françoise Villeneuve, fille majeure de Jean Villeneuve (Charles. 12 et d'Agathe Beaumont (Charles. 8) de Charlesbourg.

Le 4 avril. — HUDON dit BEAULIEU, Magloire, fils majeur de feu François Hudon dit Beaulieu et d'Anastasia Caron de Saint-Alexis; marié à Célarine DESJARDINS-ROY, fille mineure d'Alexandre Roy dit Desjardins et de feu Mathilde Gagnon.

Le 30 mai. — SIMARD, Eusèbe, fils majeur d'Augustin Simard (Ch. 120) et d'Angélique Saulnier (Ch. 5); marié à Marie POTVIN, fille mineure de feu Placide Potvin (Ch. 39) et de Zénobie Potvin (Ch. 14).

Le 4 juillet. — BOUCHARD, Thomas, fils majeur de feu Joseph Bouchard (Ch. 294) et de feu Rosalie Perron (Ch. 14) de Laterrière; marié à Marie GOBEIL, fille mineure de Louis Gobeil (Ch. 14) et de Catherine Dufour (Ch. 24).

Le 22 novembre. — LEVESQUE, Joseph, fils majeur de Pierre Lévesque (R-318) et de feu Ozine Morin de Sainte-Cécile du Bic; marié à Marie-Phébée DORVAL, fille majeure de feu Antoine Dorval et de Claire Simard.

#### 1865

Le 17 janvier. — DROUIN, Olivier, fils majeur de feu Jean Drouin (B-31) et de Christine Doyon (B-25) de Saint-François de Beauce; marié à Zoé LAPLANTE, fille majeure de Célestin Laplante et de Rose Levesque. On disait Derouin.

Le 24 janvier. — HARVEY, Boniface, fils majeur de Chysostôme Harvey (Ch. 37) et de Domitilde Tremblay (Ch. 504) de la Malbaie; marié à Domitilde DUVAL, fille majeure de François Duval et de Priscille Leclerc de Saint-Jean-Port-Joly.

Le 30 janvier. — GOBEL, Nérée, fils mineur de Louis Gobeil (Ch. 14) et de Catherine Dufour (Ch. 24); marié à Louise TREMBLAY, fille mineure de feu Prudent Tremblay et d'Olive Simard (Grande-Baie, 12-1-1847).

Le 6 février. — COTE, Ildebert, fils mineur de Jules Côté (Ch. 32) et d'Eulalie St-Pierre (Ch. 9) de Baie-Saint-Paul; marié à Emélie SIMARD, fille mineure d'Augustin Simard (Ch. 120) et d'Angélique Saulnier (Ch. 5).



## Mémoires d'un ancien

*Antoine Hudon*

J'avais commencé à recueillir de la documentation sur l'histoire de la région plusieurs années avant la fondation de la Société Historique du Saguenay (1934). A ma demande, en 1927, l'abbé Joseph Fortin, alors vicaire à Notre-Dame d'Hébertville, recueillit pour moi des souvenirs d'un des pionniers fondateurs de cette paroisse, M. Antoine Hudon, âgé de 91 ans. Voici les notes qu'il m'a communiquées à la suite de ses entrevues.

V. T.



Je suis parti de Kamouraska à l'âge de quatorze ans, dans le mois de mai, en goélette, avec une soixantaine d'hommes (1). Nous avons passé quatre ou cinq jours dans le Saguenay, mouillés aux Petites Iles Saint-Louis. De là on s'est rendus à Saint-Alphonse; c'est là qu'on a débarqué. On est montés à travers les bois jusqu'au Portage des Roches. Le chemin de Laterrière était tout boisé en bouleau. Il y avait trois ou quatre habitants qui cultivaient le long de la rivière Kinogami (2). Ces habitants s'appelaient Louis McNicol, Côme Girard, Raphaël Bégin (3) et Joseph Boudreault. Ce dernier était dans un campe. A par-

tir de chez Joseph Boudreault jusqu'au Portage des Roches c'est nous-autres qui avons fait le chemin; il n'y avait que des petits chemins de pied. On a débarrassé une dizaine d'arpents de chemin au Portage des Roches. M. Hébert (4) avait bâti un hangar et lui avait sa tente au bord de la rivière.

Un moment on est partis vingt-cinq hommes en chaloupes pour monter à la tête du lac Kinogami. Emportés par le courant on était tout près de tomber dans la chute, quand M. Hébert sortit de sa tente, leva les mains au ciel, encouragea les rameurs . . .; nous avons réussi à remonter contre le courant. Nous avons été sauvés.

La première année que nous sommes venus il y avait une famille de métis, du nom de Cyriac Bouke (5); c'étaient des descendants d'Allemands. Ils faisaient un peu de religion.

Avant que M. Hébert vienne avec des hommes pour explorer, il y avait un nommé Joseph Morel qui était venu et qui s'était pris deux lots où se trouve aujourd'hui Martial Hudon. Il était marié à une Dubé (6). Il avait deux garçons, Joseph et Johnny, qui sont allés s'établir à Saint-Gédéon.

Un an avant nous M. Hébert était venu avec des hommes et ils avaient commencé des chemins et des abatis. A notre arrivée il y avait un abatis entre les deux lacs, Kinogami et Kinogamishish. Après avoir travaillé environ une semaine au Portage des Roches, ils ensemencèrent ce premier abatis. Moi et mon père, Moïse Hudon, on est allés à la décharge du lac Kinogamishish pour faire des fours pour cuire le pain. Nous avons passé l'été là.

Dans le courant de l'été, on était tous montés le long du lac là où se trouve aujourd'hui un garçon de Jules Martel. On a fait un campe de 60 pieds de long sur une trentaine de large, avec en arrière une petite chapelle. A tous les campements on mettait une petite chapelle. Tout l'été on a fait des abatis, à partir du pont Flottant en venant vers le village actuel d'Hébertville. Les jeunes gens, en avant, rasaient les broussailles, et les hommes coupaient le gros bois. Tout le bois était brûlé ensuite.

On était tous dans le même campe, qui se trouvait à la décharge du lac Kinogamishish, dans la coulée à Jules Martel. Le dimanche et le soir on s'amusait de diverses manières. On avait une

cour organisée; M. Hébert était le juge suprême. Un jour un procès eut lieu. Le prisonnier fut condamné à être pendu. La potence fut dressée près de la rivière des Aulnaies et lorsque le bourreau vint à mettre la capuchon sur la tête du condamné, le mot d'ordre était donné pour basculer le condamné et le jeter à l'eau, ce qui fut fait.

Dans cet été-là les hommes firent des abatis un arpent de large sur tout le long de la rivière des Aulnaies, jusqu'au commencement du village d'aujourd'hui.

Il y avait bien des brûlots et des moustiques; on faisait des feux dans les camps pour pouvoir résister.

Dans l'automne la plupart sont partis pour retourner dans le Sud (7). On est partis vers la Toussaint. Il était tombé un peu de neige le matin qu'on est partis. Quelques-uns restèrent à la tête du lac Kinogami et firent chantier pour Price pendant l'hiver. Ils devaient être environ quatorze. Ils firent des billots au lac Kénogami.

L'année suivante, nous sommes partis au commencement de mai de Kamouraska, six familles: Jean Paradis, Moïse Hudon, Charles Drapeau, Belan Voisine, Pierre Guimond et un nommé Fredette dont je ne me rappelle pas le prénom. Embarqués dans une goélette qui avait pour capitaine un nommé Pinette, nous sommes venus débarquer à Saint-Alphonse. De là nous sommes partis à pied et en charrettes; nous sommes venus au Portage des Roches, à la décharge du lac Kinogami. J'ai eu le pain là pendant deux semaines en attendant qu'il y eût des fours à Hébertville. Nous étions restés là quatre et nous transportions le pain en barge; les autres restèrent à la tête du lac Kinogami pour semer les abatis; ils logèrent dans le grand hangar qui avait été construit l'année d'avant. M. Hébert est resté là huit jours. Les familles se sont installées le long du lac Kinogamishish, dans les camps.

Cette année-là, nous avons fait brûler l'abatis fait l'année précédente, puis tout l'été nous avons abattu le long du lac Kinogamishish; on s'est rendu jusqu'à la Belle-Rivière.

Pendant l'hiver on a fait chantier au lac Sec. — On l'appelle "lac Sec" parce qu'il y avait un morceau de forêt brûlé où le bois était sec. — On a fait deux camps pour l'hiver. Au bout du campe principal il y avait un petit campe pour le grand boss Price; on appelait ça le pinereau.

Mon père, Moïse Hudon, a eu 14 enfants: 8 garçons et 6 filles. Les filles et six des garçons se sont mariés: Joseph à une Allemande, Maxime à une Allemande, Moïse à Marianne Lebel, Pierre à Flavie Deschênes, moi (Antoine) à Marie-Louise Langlais, Augustin à Mary Morin. En arrivant nous étions trois filles et quatre garçons.

Paradis avait une grande famille: six filles et deux garçons. Balan Voisine avait trois filles. Pierre Guimond n'avait pas encore d'enfant; il

en a eu deux après être rendu ici. Charles Drapeau, marié à Médée Dion, n'a pas eu d'enfants. Frédette, je ne me rappelle pas le nom de sa femme; il est mort sans enfants.

La deuxième année on avait fait des abatis tout le long du lac et des rivières; la troisième année on fit brûler ces abatis-là à partir du pont flottant jusqu'à la rivière des Aulnaies et la Société fit ensemercer cela en orge et en avoine. A l'automne, il y avait une belle récolte. Ils mirent le grian en moles. Ils avaient deux ou trois granges de bâties et c'est là qu'ils allaient battre le grain. Puis pour le faire moudre on avait des moulanges, et on a mangé du pain fait avec cette farine. Ça faisait du pain noir.

La première maison qui fut bâtie fut celle où se trouve madame Cajétan Vézina. Celui qui l'a bâtie, je ne me rappelle pas bien, je crois que ce fut un nommé Richard. La deuxième fut bâtie où se trouve Octave Aubin actuellement; elle fut bâtie par M. Hébert. La troisième fut celle où se trouve Henri Lefebvre; elle est encore là. Là où passe le chemin (la rue) actuellement c'était un marécage.

La première chapelle fut bâtie sur la côte la quatrième année que la Société est venue.

Après M. Hébert, c'est un monsieur Hudon de Saint-Pascal qui est venu curé ici, pendant quatre ou cinq ans; c'est lui qui a bâti l'ancien presbytère. Après ce monsieur Hudon, ce fut M. Villeneuve (Jean-Baptiste), puis M. André Pelletier, puis ensuite M. Leclerc (Bruno), M. Barabé (Wilbrod), M. Tremblay (Richard), M. Renaud (Joseph), M. Gagnon (Louis). C'est M. Leclerc qui a commencé l'église actuelle; M. Renaud l'a continuée et il est mort pendant ce temps-là; enfin M. Gagnon l'a terminée.

La première classe qu'il y a eu ici se faisait où se trouve l'hôtel Duchesne aujourd'hui. Cette maison a été bâtie par Charles Drapeau, un des premiers colons.

Le premier notaire qui est venu demeurer ici c'est le notaire Séverin Dumais. Sa maison est encore là, dans le village.

Il n'y avait pas de chemin quand on est arrivés; il n'y avait que le lac et les rivières par où on pouvait voyager l'été, et l'hiver on voyageait par des petits chemins de portage dans les bois. J'ai voyagé souvent avec M. Hudon pour faire les missions; il disait que je retenais de la mère. J'en ai mené beaucoup de prêtres. Le deuxième qui est monté au Lac Saint-Jean est M. Augustin Bernier, premier curé de Roberval. Son frère François Bernier, cultivateur au Lac Saint-Jean, est mort à Roberval en 1882. Les premiers chemins qui ont été faits furent dans le bas du lac. C'est messieurs Félix Langlais et Charles Drapeau qui ont terminé le chemin qui avait été accordé par le gouvernement.

J'étais parti bien jeune de Kamouraska: 14 ans. Mon père était pauvre. J'ai fait la *coukerie* (cuisine) un été. L'été suivant, après avoir fait la *coukerie* dans la première moitié de la saison, j'ai travaillé ailleurs le reste de l'été; j'ai conduit les canots, j'ai bûché, j'ai . . . J'ai été canotier pendant sept à huit ans. J'ai pris ma terre, où se trouve mon petit-fils Francis Hudon. Ma première terre avait deux arpents et deux perches de large. J'ai élevé ma famille là. J'ai eu quinze enfants; il y en a encore huit de vivants: quatre filles et quatre garçons. Les garçons sont: Laurent, Adélar, Jean-Baptiste et Isidore; les filles: Hélène, Anna, Alphonsine, Mélanie. Anna est religieuse chez les soeurs de la Providence. Parmi mes garçons, il n'y a qu'Adélar qui est cultivateur. Je lui ai vendu ma terre, puis j'ai tenu magasin dans le village pendant seize à dix-huit ans. Ma femme est morte en 1923; depuis ce temps-là je suis chez mon gendre Edmond Potvin.

J'avais une bonne femme, travaillante, qui cousait bien et qui travaillait bien au métier. Elle a eu le premier prix deux fois à l'exposition de Québec pour des couvertes qu'elle avait faites elle-même.

Avant d'avoir nos lots à nous, ils appartenaient à la Société (8) qui nous les a distribués au bout de six ans. Ils coûtaient \$50.00; on pouvait les gagner par de l'ouvrage.

Les premières terres qui furent habitées étaient dans le bas du lac (Kinogamishish), à partir du lac Kinogami jusqu'au village. Quelques habitants s'établirent au village. Ensuite des familles de Simard "Pierriche" allèrent s'établir au lac Sec: trois familles, celles d'Ismaël, de Thomas et de Pamphile Simard. Après le lac Sec, c'est le rang Saint-Urbain qui a été ouvert, par des familles qui venaient du Nord (9). Enfin ce fut la Belle-Rivière et le canton Caron.

- 
- (1) C'était en 1850, la deuxième année de l'entreprise de colonisation d'Hébertville.
  - (2) Il s'agit de la rivière Chicoutimi qu'on appelait alors quelquefois "Kinogami". Notons qu'on disait alors "Kinogami"; c'est la prononciation anglaise qui a amené le changement de l'orthographe en "Kénogami".
  - (3) De son vrai nom, Raphaël Desbiens dit Bégin. Il était frère de Célestin (dit "Lestin") et de Jean-Marie.
  - (4) L'abbé Nicolas de Tolentin Hébert, qui était l'âme de l'entreprise.
  - (5) Buckle. L'histoire de cette famille a été publiée dans SAGUENAYENSIA en 1959 (No 1, page 15).
  - (6) Cette femme s'appelait Séraphine Michaud.
  - (7) Le Sud on (disait "le Su") était la côte du fleuve.
  - (8) La Société s'appelait "L'Association des Comtés de l'Islet et de Kamouraska pour coloniser le Saguenay"; on l'appelait couramment "la Société du Curé Hébert".
  - (9) Le Nord, ici, c'est la côte nord du fleuve, le pays de Charlevoix.

## UN ECOSSAIS DEVENU INDIEN

Dans l'été de 1846, Robert Michael Ballantyne, jeune homme de vingt-et-un ans, était en charge du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Sept-Iles. Seul avec un assistant canadien-français, sans autre tâche que celle de recevoir les Indiens qui venaient vendre leurs pelleteries, il connaissait des longs jours et des semaines de solitude. Il s'occupait volontiers à noter ou à écrire ce qui mettait un peu de variété dans la monotonie de son existence. On trouve dans un de ses ouvrages, HUDSON BAY (1), quelques pages sur son séjour à Sept-Iles. Mgr Bélanger y a relevé un épisode concernant un personnage dont il a cru trouver l'identité de façon assez exacte. Nous traduisons le passage en question.

V. T.

### Le visiteur

Un matin, j'étais assis, méditant sur les agréments de la solitude dans le palais de Sept-Iles et je regardais par la fenêtre mon compagnon d'isolement qui venait de quitter un vieux bateau, qu'il était en train de réparer, pour venir préparer le diner. Le vaste océan, qui roulait ses vagues presque jusqu'à la porte de la maison, était calme et sans rides, et le sable jaune de la plage brillait de nouveau sous les feux du soleil, tandis que Humberg (le chien) était étendu de tout son long devant la porte.

Après avoir contemplé la scène pendant quelque temps, je me levai et j'allais tout juste m'éloigner de la fenêtre quand j'aperçus un homme, accompagné d'un jeune garçon, qui suivait la grève, se dirigeant vers la maison. Ce spectacle inutile produisit en moi une sensation aussi forte, bien que moins déplaisante, que celle qu'éprouva Robinson Crusé quand il découvrit des empreintes de pieds sur le sable. Mettant promptement ma casquette, je courus à sa rencontre et, à ma grande joie, je constatai qu'il était un trappeur de ma connaissance, et surtout, ce qui ajoutait immensément à la nouveauté de la chose, qu'il était un blanc et un gentleman! Il était entré très jeune pour une compagnie de fourrures de la Côte; après quelques années il était tombé en amour avec une jeune Indienne, qu'il épousa; plus tard, il se fit trappeur. Il était bel homme, cultivé et d'un bon naturel; et vraiment, entendre une dissertation philosophique tombant des lèvres de quelqu'un qui, selon son apparence extérieure, était un réel Indien, c'était quelque chose de surprenant. Il portait le costume ordinaire d'un chasseur: capot, jambières et mocassins.

"Qu'est-ce que vous avez pour diner?" Telle fut la première question qu'il posa après la poignée de main.

—“Du lard et de la galette, répondis-je.

—Oh! dit le trappeur, le premier au sel et le second à la farine et à l'eau?

—Tout juste; et à part du pain et d'un peu de pois moulus en guise de café, ça a été mon menu depuis trois semaines.

—Vous auriez pu faire mieux”, dit le trappeur en indiquant du doigt une traînée bleue dans la mer; “regarder, il y a là assez de poisson; il suffirait de vous donner la peine d'en prendre.”

A ces paroles, je m'approchai du bord de l'eau; à mon étonnement, je découvris que ce que j'avais pris pour des herbes marines était un banc de capelans tellement compact qu'il semblait à peine capable de remuer.

Devant cela, je me rappelai avoir vu une couple de vieilles éprouvettes dans un des magasins; je les envoyai aussitôt chercher par le fils du trappeur, un garçon de douze ans. Quelques minutes après il revenait avec les filets et nous deux, relevant nos pantalons, nous entrions dans l'eau et ramassions les poissons par douzaines. Il fallait cependant faire le mouvement avec beaucoup de rapidité, car ils plongeaient au fond vite comme l'éclair, et cela nous entraîna dans assez profond d'eau pour nous mouiller considérablement. Ce sport devint si passionnant qu'à la fin nous ne pensions plus à garder nos vêtements secs; au bout d'une heure nous revenions à la maison, chargés de capelans et mouillés jusqu'aux os.

Le poisson, qui mesurait de quatre à cinq pouces de longueur, était réellement excellent et apporta un mets additionnel au lard, à la galette et au café de pois.

Je gagnai le trappeur à rester avec moi la semaine suivante. Ce fut pour nous une période fort agréable, employée pour une part en tours de canot et en excursions dans les bois, au cours desquels mon compagnon me raconta maintes anecdotes, dont sa mémoire était remplie. Il y en avait des sérieuses et des comiques . . .

A peu près une semaine après son arrivée le trappeur partit et je retombai dans la solitude.

Qui était-il?

Mgr René Bélanger a reconnu ce trappeur dans la personne de Hugh Chisholm. D'origine écossaise, comme Ballantyne, Chisholm a passé à la vie indienne et fondé une famille qui est depuis lors incorporée à la nation montagnaise de la Côte. Mgr Bélanger nous communique à son sujet les notes suivantes, dont il est facile de constater l'accord avec certains détails que donne l'auteur de HUDSON BAY.

D'abord au service de la Compagnie du Nord-Ouest dans la Seigneurie de Mingan, Hugh Chis-

holm agit et signe comme témoin au mariage de Joseph Moreau et Marie Volant, à Mingan, le 27 mai 1822. Plus tard il épouse lui-même Elizabeth Volant, dite Eesinékapo. Le 31 mai 1838, à Mingan, il est parrain d'un enfant de Jérôme Volant et il fait baptiser un fils, William, né depuis le 26 janvier. Au même endroit, le 6 juin 1841, il fait baptiser une fille, Louise, née le 25 juillet 1840, et le 2 juillet 1843, à Masquaro, une autre fille, Marie-Josephte, née depuis le 3 février.

En 1845 on le retrouve dans la région de Sept-Iles. Le Père Fisette, O.M.I., baptise, le 17 juillet, sa fille Anne, née le 15 avril précédent. A l'époque de sa rencontre avec Ballantyne son fils unique, Bernard (ce qui fait supposer que William était mort avant cette date), avait douze. Celui-ci, marié à Angélique Smith, a fait souche dans la région (2); il demeurait à Moisie.

Hugh Chisholm a été inhumé à Matane, où l'on montre encore le lieu de sa sépulture.

(Mgr) René Bélanger, p.d.



Signature de Hugh Chisholm au mariage de Joseph Moreau.

- (1) Edition Thomas Nelson and Son, London, p. 357.
- (2) La descendance de Hugh Chisholm est donnée dans le *Recueil de Généalogies des Comtés de Charlevoix et de Saguenay*, par Frère Eloi-Gérard.

## CHARADE

Mon premier, dit au son, haut en l'air a sa tête  
Et porte le drapeau dans les beaux jours de fête.  
Mon second n'est pas autre que ton féminin.  
Si mon trois avait queue il crotrait au jardin.  
Mon quatre y pousse aussi, et chez nous c'est  
l'usage,  
Sur la table, souvent, de le voir en potage.  
Mon cinq, mesure d'âge, est en tête d'anguille.  
Mon tout nomme un cours d'eau où le poisson  
frétille  
Et aussi un canton où des fermes splendides  
Se mirent dans un lac au sein des Laurentides.

Un abonnement gratuit d'un an à SAGUENAYENSIA sera la récompense de la première solution exacte de cette charade reçue à la direction de la revue.

# Le maringouin

Bien des gens ne connaissent que très peu le maringouin, que les peuplements humains relèguent maintenant en dehors des villes et des campagnes. Il occupe une assez large place dans l'histoire du Saguenay pour avoir droit à une mention. Les Indiens, les explorateurs et les pêcheurs pour leur part, et sûrement plusieurs autres qui aiment mieux le connaître par ouï-dire que par contact apprécieront sans doute cette page que lui consacre un homme qui a longuement vécu dans son intimité.

\* \* \*

Le maringouin, doté par la science du nom harmonieux de *Culex*, a été connu dès la plus haute antiquité. Il fut contemporain du paradis terrestre. Ses importunités contraignirent Adam et Eve, mais surtout Adam, à délaïsser la feuille de figuier pour recourir à la dépouille des animaux à fourrure, encore bien rares, il est vrai, aux environs du jardin inimitable si malencontreusement perdu, pour une pomme, par nos aïeux.

Grâce à sa constitution essentiellement humide — le maringouin naît dans les marécages les plus invraisemblables —, il traversa sans encombre le déluge et parvint jusqu'à nous sans modification apparente de sa nature et de ses instincts primitifs. Il est d'une subtilité extrême et capable, pour vous sucer le sang, des ruses les plus étonnantes et les plus perfides. Son indiscretion dépasse toute mesure, et le corps humain est pour lui piquable, mordu et suçable en toutes ses parties. Rien ne l'arrête, ni le sommeil de l'innocence, ni le repos troublé du crime. Il mord, pique et suce toujours.

Mais avant de vous conter combien je fus sa victime, je vous dois sa généalogie.

Il est inutile, je pense, de descendre des Croisés — et quelquefois d'en être trop descendu — pour avoir droit à l'histoire de l'ancêtre.

Contrairement à ce qui se passe pour les hommes, le maringouin est resté sensiblement semblable à ses aïeux. Il n'a pas dénégéré.

*Culex* 1er, qui fut de très près contemporain des premiers marécages putréfiés, abandonna la famille des némo-rènes, où il appartenait à l'ordre des diptères, pour fonder l'illustre tribu des culicidés.

Pline connut les descendants de *Culex*, que les Grecs appelaient *empis*, et ce naturaliste si véridique, qui poussa l'amour de la science jusqu'à se faire tuer en observant une éruption du Vésuve, les prit pour exemple des manifestations merveilleuses de la puissance divine dans les êtres les plus petits.

Vous savez comme moi que, chez la plupart des animaux, le sexe mâle, appelé sexe répugnant chez les hommes, est celui des deux qui a pour apanage tous les vices. Choses étrange, il n'en est point ainsi chez l'aimable culicide dont je vous entretiens.

La femelle seule, paraît-il, est sanguinaire. Elle seule nous pompe le sang, pendant que le mâle vertueux butine au milieu des fleurs aux parfums suaves pour se nourrir de leur suc.

Je me hâte d'ajouter que cette particularité de la vie animale est une exception à la loi qui attribue si justement au sexe faible toutes les séductions.

L'existence du maringouin est de courte durée, remerciez-en le ciel !

Il se reproduit sept ou huit fois dans l'année et chaque fois qu'il accomplit cette fonction il meurt.

Mais ces reproductions, suivies de morts encore trop restreintes malgré leur fréquence, donnent des résultats qui font frissonner. On a calculé qu'un couple — un seul, vous entendez bien — peut à la fin d'un été, être représenté par cinq millions de milliards de ses descendants. Quelle fécondité effrayante! Cela fait froid dans tous les membres, n'est-ce pas?

Néanmoins cet être, que la patience du plus grand saint ne saurait supporter sans malédiction, est, dit-on, fort utile.

Il assainit les eaux croupissantes en se nourrissant, lorsqu'il et encore en très bas âge, des matières en putréfaction qu'elles contiennent. En nous piquant, lorsqu'il est adulte, il introduit dans notre organisme un liquide qui nous rend moins accessibles aux atteintes des fièvres paludéennes.

Les qualités que l'on prête à cet insecte ne sauraient atténuer en rien la haine féroce que je lui porte.

Je désire son extermination complète, absolue, au milieu des plus cruels tourments. Je voudrais inventer pour lui les plus affreux supplices et je rêve de voir tous les maringouins réunis sur un pal gigantesque, haletant leur dernier soupir.

Je suis cependant d'une nature benoîte et clémente, mais ils m'ont tant mordul Je ne connais pas une partie de ma personne qui ait été à l'abri de leurs atteintes. Ils ont transformé mes surfaces les plus abritées en vallées marmelonnées et cucurbitacées violacées et rugueuses.

Je pardonne au "moustique à collier blanc", qui provoque un jet de sang à chaque piqûre.

Je subis avec patience les coups du "frappe d'abord", (1) les impressions cautérisantes du microscopique "brûlot"; mais le *Culex*, je le hais, je le méprise, je voudrais le conspuer et le martyriser pendant toute une éternité.

Il est d'une hypocrisie de bonæ, d'une rouie d'esclave. Il se cache sous les couvertures, dans le repris de la tente, sous les branches de sapin de votre lit. Il s'embusque jusque dans les chaussettes pendues au-dessus du poêle chaque soir et, lorsqu'il vous croit endormi, se glisse hors de ces repaires d'occasion, s'approche couteusement de votre chair qu'il pique et suce jusqu'à satiété puis s'envole l'abdomen alordi de sang. Tout lui est bon pour atteindre son but: la moindre fissure, la moindre solution de continuité et le tuyau de poêle lui-même lui suffisent pour s'introduire sous la tente où vous vous proposiez de goûter un repos quelquefois, je devrais dire presque toujours, bien gagné.

Oh ! le *Culex* ! j'ai tout fait pour m'en débarrasser. Je me suis oint des plus invraisemblables culicicides. Je me suis frotté d'ail pilé, de beurre, de graisse de loup marin. J'ai tout employé. J'ai failli mourir asphyxié plusieurs fois en respirant les exhalaisons des substances hétéroclites que mon imagination et ma haine m'avaient suggérées. Rien n'y a fait. J'ai toujours été mordu, mordu partout.

Je céderais volontiers tous les droits que je puis avoir sur les trésors que produisent les taxes, au bienfaiteur de l'humanité qui me donnerait le moyen de mettre mon épiderme, bien tanné, cependant, par les misères de toutes espèces, à l'abri des atteintes aussi cuisantes qu'indiscrètes de ce culicide immonde.

Henri de Puyalon  
(Récits du Labrador)

(1) Nos gens l'appellent "frapabord".

Tél.: 543-1501

**Salon Elysée**  
COIFFURE

406 RACINE EST CHICOUTIMI

**Isolation générale**

473, Jobin. — C. P. 984 — Tél.: 543-0261  
CHICOUTIMI

**Edmond Savard**  
AVOCAT

Tél.: 543-1597

121 RACINE CHICOUTIMI

Hommages de

**CHICOUTIMI TRANSPORT**  
INC.

Montréal Québec Trois-Rivières  
1780, Bery 190, 2e Avenue FR 6-2816  
LA 6-3761 545-4897

Bureau Chef: Tél.: 549-2581

Boul. Talbot, Chicoutimi

Tél.: 543-5142

**EMILE GAGNON**  
NOTAIRE

369 Racine Est CHICOUTIMI

**RADIO - TAXI 543-4230**

457 Racine E CHICOUTIMI

HOMMAGES DE

**LA COMPAGNIE PRICE, LTÉE**

1816 - 1963

Avec les hommages du

# POSTE **CJMT**

**CHICOUTIMI**

Compliments de

*Gagnon  
Frères*

MEUBLES et NOUVEAUTES

**CHICOUTIMI**

Avec les compliments de

## **LAJOIE & FRERE ENR.**

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - COUVERTURE  
VENTILATION — BRULEUR A L'HUILE

**G.-R. LAJOIE**

232. Tessier — Tél.: rés. 543-3747

**46 ouest, Jacques-Cartier**

**Tél.: 543-1515 ou 1516**

**CHICOUTIMI**

Compliments de



Justin Maltais, L.Ph.,  
prop.

28 Est, rue Racine  
**CHICOUTIMI**



Maurice Lagacé, L.Ph.,  
co-prop.

447 Est, rue Racine  
**CHICOUTIMI**

## **Raoul BLACKBURN**

**MACHINES ET AMEUBLEMENT DE BUREAU  
SERVICE DES ELECTRO-STENCILS**

Avec les électro-stencils et le Rex-Rotary M-4, vous deviendrez votre propre imprimeur et vous aurez de beaux imprimés plus rapidement et à moins de frais.

**SERVICE ELECTRONIQUE**

**350, avenue Bégin**

**CHICOUTIMI, P. Q.**

**Avec nos compliments**

## **La Librairie Régionale, Inc.**

**461 Est, rue Racine**

**Tél.: 543-1553**

**CHICOUTIMI**

**AVEC LES COMPLIMENTS DE**



**422 est, rue Racine**

**Tél.: 543-3166**

**CHICOUTIMI**

## **Côté Bowin & Cie Inc.**

**GROSSISTES**

**155, Av. Salaberry, - Chicoutimi - Tél.: 543-4451 — Boulevard St-Joseph, - Roberval - Tél.: 275-2732**



Compliments de

# Les Immeubles Perron Ltée

37 Est. rue Jacques-Cartier. — Chicoutimi

Hommages de



# LAITERIE DE CHICOUTIMI LTEE

CHICOUTIMI Qué.

Hommages de

# SAGUENAY OXYGEN LTEE

CHICOUTIMI

SUCCESSALES :

Jonquière — Alma — Chibougamau

Hommages de

# WILLIAM GRAVEL

INGENIEUR CONSEIL

Tél.: 543-5606

31 ouest, RACINE

CHICOUTIMI

Hommages de

# EMILE-A. DAOUST

INGENIEUR CONSEIL

365 Est. rue Racine

CHICOUTIMI

COMPLIMENTS DE :

# NADEAU & CORRIVEAU

ARPENITEUR — GEOMETRE

TEL.: 549-1237

245 RACINE EST

CHICOUTIMI

Hommages de

# JALBERT LIMITEE

FERRONNERIE - FENETRES - MATERIAUX

CHARLES JALBERT

Président

TEL.: 543-4406

## JEAN-PAUL GRAVEL, Avocat

110 RACINE EST

CHICOUTIMI

## LES ASSURANCES LAJOIE

110 RACINE EST

CHICOUTIMI

## Léonce BEDARD, Embouteilleur

484 Côte Réserve

CHICOUTIMI

## GILBERT & FRERES

461 RACINE

CHICOUTIMI

## Les Industries Saguenay Ltée

GROSSISTES EN PRODUITS D'ACIER  
**J. A. HUDON** Gérant Général  
 PLAQUES ET FEUILLES DE TOUTES DIMENSIONS  
 FER EN BARRES DE TOUTES CATEGORIES  
 Tél.: 544-3391 PORT-ALFRED, QUE.

Compliments de

## ANTONIO RUELLAND

## PIERRE BEAULIEU

Assurance-Vie  
 31 ouest Racine Tél.: 543-7115 Chicoutimi

## HOTEL COMMERCIAL

40 CHAMBRES — CUISINE CANADIENNE  
 SALON BAR — SALLE DE RÉCEPTION  
 544-3301

43, RUE VICTORIA

BAGOTVILLE

## LAVOIE & FRERES

RANG ST-JEAN-BAPTISTE

CHICOUTIMI

## DON D'UN AMI

## J.-A. TRUCHON INC.

## CAISSE POPULAIRE ST-FRANÇOIS-XAVIER

475 RACINE — CHICOUTIMI

## Riverin et Wells

NOTAIRES

### HOMMAGES A NOS ANNONCEURS

C'est grâce au bienveillant concours de nos annonceurs que notre revue a pu se maintenir, se faire une réputation enviable et rendre à notre région un tel service qu'elle est regardée comme irremplaçable. Ils donnent aux gens de l'extérieur un magnifique exemple. Nous les remercions au nom de la région et de la province et nous espérons qu'ils nous continueront leur appui.

La Direction et l'Administration de  
 SAGUENAYENSIA

**Gabriel RIOUX, Arpenteur**  
37 Marquette  
Tél.: 547-0971  
JONQUIERE

**GERARD DESBIENS**  
CONTRACTEUR  
Tél.: 543-3160

**LUCIEN SAUCIER C. L. U.**  
110 Racine Est  
Tél.: 543-2973  
CHICOUTIMI

**Jacques DUFOUR, Avocat**  
110 Racine Est  
Tél.: 549.2695  
CHICOUTIMI

"Bois de Construction"

**Julbert & Frères**  
LIMITÉ

Tél.: 549-0052

125 Racine EST  
CHICOUTIMI

*Le Manoir du Saguenay*  
ARVIDA <QUÉBEC>

865 POWELL

TEL.: 548-4641

Compliments de

**Compagnie de la Baie d'Hudson**

INCORPORÉE LE 2 MAI 1670

NOUVEAUTÉS — MEUBLES

**CARRE DAVIS**

TEL.: 548-8291

**ARVIDA**